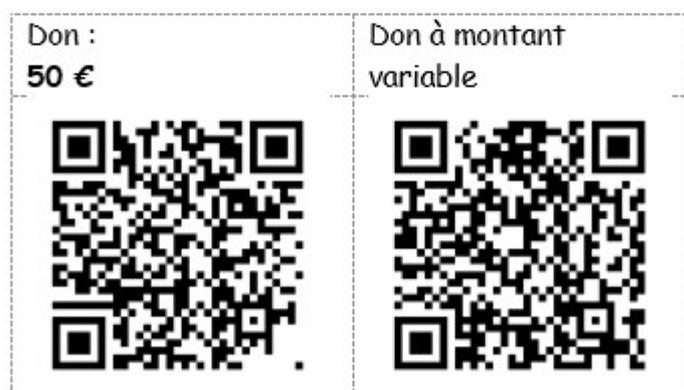


Nous nous permettons de vous rappeler que notre association :

- est d'utilité publique, sans but lucratif ;
- a été créée par des parents d'enfants dysphasiques ;
- **dépend des cotisations et dons de ses membres pour assurer son bon fonctionnement** ;
- s'attache à encadrer les enfants, adolescents et adultes ayant un handicap invisible (dysphasie, dyslexie, dyspraxie, dyscalculie et trouble du déficit d'attention avec ou sans hyperactivité) dans leur scolarisation ;
- tient à assurer le meilleur soutien aux parents et encadrement aux enseignants et pédagogues ;
- organise des événements (Journée des dys les 10 octobre) et conférences afin d'informer le grand public sur les handicaps invisibles.

Veuillez noter que tout don est déductible fiscalement, à condition de le préciser lors de votre paiement.



CCPL : LU66 1111 2311 5504 0000
BCEE : LU66 0019 4655 4669 0000